



École Doctorale Sciences de l'Homme et de la Société (ED SHS)

Université Lille Nord de France ; Univ. Lille, CNRS, UMR 8529 - IRHiS - Institut de
Recherches Historiques du Septentrion, F-59000 Lille, France

La vallée de la Loire à l'époque de Jean Fouquet : la carrière de trois enlumineurs actifs entre 1460 et 1480

Samuel Gras, thèse de doctorat d'Histoire de l'Art
sous la direction de Mme Anne-Marie Legaré

4 volumes

Vol. IV : CATALOGUE DES ANNEXES

Thèse soutenue le vendredi 18 novembre 2016, avec pour membres du jury :

Mme LEGARÉ Anne-Marie, professeurs des Universités, Université de Lille 3
Mme STIRNEMANN Patricia, Chargée de recherche émérite, ancienne directrice de la section
d'enluminure, Paris (I.R.H.T)
M. GAUTIER Marc-Édouard, Directeur adjoint - conservateur en chef chargé des fonds
patrimoniaux, Bibliothèque municipale d'Angers
M. HAMON Étienne, professeurs des Universités, Université de Lille 3
M. VANWIJNSBERGHE Dominique, collaborateur scientifique, chef de travaux principal à
l'Institut royal du patrimoine artistique, Bruxelles, Belgique

Annexe 1 : Tableau synthétique du corpus du Maître de Jeanne de France par ordre chronologique, avec collaborateurs et avec indication des principales sources iconographiques et/ou correspondances dans son œuvre.

Lieu de conservation	Titre / Texte / Commanditaire / Datation	Enlumineurs	Principales sources iconographiques et correspondances dans l'œuvre du peintre
Paris, BnF, Latin 1405 + collection privée	<i>Heures dites de Marie Stuart</i> Heures à l'usage de Rome Commanditaire non identifié (probablement un proche de la cour du roi René d'Anjou) vers 1465 (?) ; avec addition dans la partie BnF, Latin 1405 vers 1470 (enlumineur parisien proche de Maître François)	Maître de Jeanne de France (Latin 1405, f. 17 et 20 et coll. privée, f. 1, 4, 6v, 9, 37v, 54v (?), 56v (?), 58v (?), 65 (?), 76v (?), 82v, 91v (?), 183, 190v (?)) et 194v (?)) Maître d'Adélaïde de Savoie Maître du Boccace de Genève Maître du Smith-Lesouëf 30 Maître de la dernière campagne du <i>Mare Historiarum</i> Ornemanistes : Plusieurs mains dont le Maître de Jeanne de France ; le Maître d'Adélaïde de Savoie ; le Maître du Boccace de Genève ; le Maître du Boèce Fr. 809 (?) ; les Maîtres des Heures d'Oxford et celle du HM 1163 (enluminé par le Maître du Boccace de Munich).	Jean Fouquet, <i>Heures Raguier</i> (?) – <i>Robertet</i> , New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?) Maître de Jouvenel, Maître du Boccace de Genève (?) et un enlumineur fouquetien (le jeune Jean Fouquet ?) : <i>Heures dites de Jeanne de France</i> , Paris, BnF, N.a.l. 3244, vers 1450 ? Œuvres du milieu jouvenélien (<i>Mare historiarum</i> , Paris, BnF, Latin 4915, vers 14475-après 1450 ; <i>La Cité de Dieu</i> (St Augustin), Los Angeles, The Getty Museum, Ms Ludwig XI 10, décennie 1450) et fouquetien (Maître du Boccace de Munich, <i>Livre d'heures à l'usage de Paris</i> , New Haven, Yale University, Beinecke Library, Ms 662)

Londres, British Library, Harley 5764	<i>Livre de prières</i> Livre de prières Commanditaire non identifié vers 1465	Maître de Jeanne de France Maître de la dernière campagne du <i>Mare Historiarum</i> Ornemanistes : Plusieurs mains incluant celle du HMI 1163 (enluminé par le Maître du Boccace de Munich)	
Paris, BnF, Français 24381	<i>Jouvencel</i> (Jean de Bueil) Roman en prose Commanditaire non identifié vers 1465-1470	Maître de Jeanne de France	Guillaume Piqueau, <i>Jouvencel</i> (Jean de Bueil), Genève, BGE, fr. 187, vers 1475 et les versions de l'Escorial et de Wolfenbüttel, Herzog-August Bibl., Cod. Guelph. 137, Blank)
Lisbonne, Musée Calouste Gulbenkian, L.A. 135	<i>Livre d'heures</i> Heures à l'usage de Rome Commanditaire non identifié (poitevin ?) vers 1465-1470	Maître de Jeanne de France (f. 147, 151-154 (verso), 156-157 (verso), 159-169 (verso) et les scènes supérieures des feuillets 85, 86v, 91) Maître d'Adelaïde de Savoie (Calendrier) Maître du Walters 222 Maître des Heures de Madrid	Maître du Walters 222 (feuillets d'un LH démembré ; Londres, Sotheby's, 5 juillet 2011, lot 5) Maître du Boccace de Genève, <i>Livre d'heures à l'usage de Rome</i> , Paris, BnF, Rothschild 2530, vers 1455-1460 Jean Fouquet, <i>Heures d'Étienne Chevalier</i> , 1452-1455 Jean Fouquet, <i>Vierge à l'Enfant entourée d'anges</i> , panneau droit du diptyque de Melun, Anvers, Koninklijke Museum voor Schone Kunsten, Inv.13, vers 1452-1455

				Jean Fouquet, <i>Heures Ragulier (?)</i> – <i>Robertet</i>, New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?) Correspondances avec les <i>Heures</i> de Madrid (manuscrit suivant) Les miniatures ont été réalisées à partir d'œuvres peintes dans le milieu jouvénélien et fouquetien Correspondances avec les <i>Heures</i> de Lisbonne (manuscrit précédent) Jean Fouquet, <i>Heures d'Étienne Chevalier</i>, 1452-1455 Jean Fouquet, <i>Heures Ragulier (?)</i> – <i>Robertet</i>, New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?) et aussi reprises de mises en page de miniatures peintes dans des livres d'heures exécutés dans l'atelier fouquetien au cours des années 1470 (<i>Heures de Louis Malet de Graille ; Heures à la devise</i> 'Hale ce moine')
Madrid, BnE, Vitr/25/3	<i>Livre d'heures</i> Heures à l'usage de Rome Commanditaire non identifié vers 1465-1470	Maître de Jeanne de France (f. 183v et 184v) Maître des Heures de Madrid		
San Marino, Huntington Library, HM 1143	<i>Livre d'heures (Heures d'Olivier Coëtivy ?)</i> Heures à l'usage de Rome Membre de la famille Coëtivy (?) ; Olivier Coëtivy (?) vers 1465-1470	Maître de Jeanne de France (f. 13, 80, 84, 88, 137v, 138v, 139v, 140v, 141v et 142v) Guillaume Piqueau		
Paris, BnF, Français 227	<i>Des Cas des nobles hommes et femmes</i> (Boccace, traduction par Laurent de Premierfait) Encyclopédie de biographies historiques commandée par Jeanne de France, duchesse de Bourbon daté 1468	Maître de Jeanne de France		

Paris, BnF, Français 5745	<i>Statuts de l'ordre de saint Michel</i> (Louis XI) Livre historique destiné à Jean II, duc de Bourbon après août 1469	Maître de Jeanne de France ?	Jean Fouquet, <i>Statuts de l'ordre de Saint-Michel</i> , Paris, BnF, Français 19819, après août 1469
Paris, BnF, Français 2905	<i>Statuts de l'ordre de saint Michel</i> (Louis XI) Livre historique destiné à Jean, bâtard d'Armagnac, comte de Comminges après août 1469	Maître de Jeanne de France ?	Jean Fouquet, <i>Statuts de l'ordre de Saint-Michel</i> , Paris, BnF, Français 19819, après août 1469
Tours, BM, Ms 194	<i>Missel à l'usage de Saint-Martin de Tours</i> Missel commandé par la communauté religieuse de Saint-Martin de Tours vers 1470-1475	Maître de Jeanne de France	
Londres, BL, Sloane 3049	<i>Livre des anges</i> (Francisco Eiximenis) Livre religieux Commanditaire non identifié vers 1475	Maître de Jeanne de France	Maître du Boccace de Genève, <i>Le livre des Anges</i> (Francisco Eiximenis), Genève, Bibliothèque de Genève, fr.5, après 1466 Groupe Jouvenel, <i>Mare historiarum</i> (Giovanni Colonna), Paris, BnF, Latin 4915, vers 1447-après 1450 Maîtres des Heures d'Oxford, <i>La Cité de Dieu</i> (St Augustin), Los Angeles, The Getty Museum, Ms Ludwig XI 10, décennie 1450 Correspondances avec les <i>Heures</i> de Lisbonne

Princeton, University Library, Garrett Ms 40	<i>Missel des Carmes de Nantes</i> Missel Ajout de quatre miniatures commandées par le duc François II de Bretagne et la duchesse Marguerite de Foix et son frère le cardinal Pierre II de Foix après 1476	Maître de Jeanne de France (ajout de quatre miniatures aux feuillets 103v, 104, 219 et 229v)	Groupe Jouvenel, <i>Missel à l'usage de Nantes</i>, Le Mans, BM, Ms. 223, vers 1450-1455 Rogier van der Weyden, <i>Retable des sept Sacrements</i>, Anvers, Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, vers 1445-1450 Suiveur de Rogier van der Weyden, <i>Diptyque de Jeanne de France, duchesse de Bourbon</i>, Chantilly, Musée Condé, PE 107-108, vers 1450-1470
Baltimore, Walters Art Museum, W 308	<i>L'instruction d'un jeune prince</i> (Hugues ou Guillebert de Lannoy) ; <i>Le secret des secrets</i> (Pseudo-Aristote) ; <i>Les enseignements à Isabelle</i> (Louis IX) et <i>Lettre à Odo de Chateauroux</i> (Thibaut V de Champagne et de Navarre) Roman en prose Commanditaire non identifié vers 1475-1480	Maître de Jeanne de France	Miniatures reprenant une mise en page et un vocabulaire ornemental Renaissance du milieu fouquetien Maître de Coëtivy, <i>De Consolatio Philosophiae</i> (Boèce, traduction de Jean de Meun), Paris, BnF, Français 1098, f. 1, vers 1465 Jean Hennecart, deux versions de <i>L'instruction d'un jeune prince</i>, Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms 5104 et Paris, BnF, Français 1216, vers 1468-1470

Annexe 2 : Carte géographique du lieu d'exercice supposé des collaborateurs du Maître de Jeanne de France



Angers : Groupe Jouvenel (dont le Maître du Boccace de Genève, le Maître d'Adélaïde de Savoie en début de carrière, le Maître du Smith-Lesouëf 30 et les deux Maîtres des Heures d'Oxford ; collaborateurs dans les *Heures dites de Marie Stuart*).

Tours : Guillaume Piqueau (collaborateur dans les *Heures de Coëtivy* ?) et du Maître des Heures de Madrid ? (collaborateur dans les *Heures de Madrid* et celles de Lisbonne).

Angers puis **Tours** ? : Lieux d'activité du Maître de la dernière campagne du *Mare Historiarum* (collaborateur dans les *Heures dites de Marie Stuart* et le *Livre de prières*).

Poitiers : Lieux d'activité du Maître du Walters 222 et du Maître d'Adélaïde de Savoie en fin de carrière (collaborateurs dans les *Heures de Lisbonne*).

Annexe 3 : Carte géographique des commanditaires identifiés du Maître de Jeanne de France et/ou de l'usage des livres d'heures dans lesquels il intervient.



Angers : Un manuscrit (*Heures dites de Marie Stuart* ; commanditaire angevin proche du roi René ?)

Tours : Trois manuscrits (*Missel à l'usage de Saint-Martin de Tours* ; et fort probablement les exemplaires des *Statuts de l'ordre de saint Michel* destinés à Jean II, duc de Bourbon, et Jean, bâtard d'Armagnac, comte de Comminges, enluminés dans l'atelier de Jean Fouquet).

Poitiers : Un manuscrit (*Heures à l'usage de Rome* de Lisbonne)

Limoges ? : Un manuscrit (*Heures à l'usage de Rome* de Madrid)

Moulins : Deux manuscrits (*Des cas des nobles hommes et Femme* (Jeanne de France, duchesse de Bourbon) et *Statuts de l'ordre de saint Michel* (Jean II, duc de Bourbon ; ouvrage probablement enluminé à Tours).

Nantes : Un manuscrit (*Missel des Carmes de Nantes* ; François II, duc de Bretagne, Marguerite de Foix, duchesse de Bretagne et son frère le cardinal Pierre II de Foix).

Annexe 4 : Tableau synthétique du corpus du Maître de Macé Prestesaille par ordre chronologique, avec collaborateurs et avec indication des principales sources iconographiques et/ou correspondances dans son œuvre.

Lieu de conservation	Titre / Texte / Commanditaire / Datation	Enlumineurs	Principales sources iconographiques et correspondances dans l'œuvre du peintre
Paris, BnF, Latin 1179	<i>Livre pour mémoire et souvenance de Macé Prestesaille</i> Livre de prières Macé Prestesaille, habitant de Chemillé, paroissien de Saint-Saturnin de Tours daté 1475	Maître de Macé Prestesaille Assistant du Maître de Macé Prestesaille	Jean Fouquet, <i>Pietà</i> , Nouans-les-Fontaines (Indre-et-Loire), église paroissiale Saint-Martin, vers 1460-1465
Reims, Bibliothèque municipale, Ms 235	<i>Missel à l'usage de Tours</i> Missel communauté religieuse de Tours (Saint-Saturnin ?) vers 1475-1480	Maître de Macé Prestesaille	Œuvres dont les mises en page sont très proches des deux <i>Missel à l'usage de Tours</i> de Tours (manuscrits suivants).
Tours, Bibliothèque municipale, Ms 191	<i>Missel à l'usage de Tours</i> Missel communauté religieuse de Tours (Saint-Saturnin ? / Saint-Gatien ?), offert par Louise de Savoie et/ou son fils François 1 ^{er} ? vers 1475-1480	Maître de Macé Prestesaille	Œuvres dont les mises en page sont très proches des deux <i>Missel à l'usage de Tours</i> de Reims et Tours (manuscrit précédent et suivant).
Tours, Bibliothèque municipale, Rés. 7599	<i>Missel à l'usage de Tours</i> Missel communauté religieuse de Tours daté 1485	Maître de Macé Prestesaille	Œuvres dont les mises en page sont très proches des deux <i>Missel à l'usage de Tours</i> de Reims et Tours (manuscrits précédents).

collection privée	<i>Livre d'heures</i> Heures à l'usage de Tours Commanditaire non identifié décennie 1480	Maître de Macé Prestesaille	
Tours, Bibliothèque municipale, Ms 147-148	<i>Bréviaire</i> Bertrand Briçonnet entre 1480 et 1494	Maître de Macé Prestesaille	
Paris, BnF, Français 300	<i>Fleur des Histoires</i> (Jean Mansel) Pierre II de Beaujeu avant 1488	Maître de Macé Prestesaille	

Annexe 5 : Tableau synthétique du corpus de Guillaume Piqueau par ordre chronologique, avec collaborateurs et avec indication des principales sources iconographiques et/ou correspondances dans son œuvre.

Lieu de conservation	Titre / Texte / Commanditaire / Datation	Enlumineurs	Principales sources iconographiques et correspondances dans l'œuvre du peintre
New-York, Pierpont Morgan Library, Morgan 41	<i>Tristan en prose</i> Roman en prose Commanditaire non identifié daté 1468	Guillaume Piqueau	Jean Fouquet, <i>Heures d'Étienne Chevalier</i> , 1452-1455 Jean Fouquet, <i>Heures Raguier (?)</i> – Robertet, New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?) Jean Fouquet, <i>Des cas des nobles hommes et femmes</i> (Boccace), Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Cod. Gall. 6, f. 2v, vers 1459-1460 Jean Fouquet, <i>Histoire ancienne jusqu'à César et Faits des Romains</i> , feuillets conservés à Paris, Musée du Louvre, département des Arts graphiques
Paris, BnF, Français 102	<i>Tristan en prose</i> Roman en prose Commanditaire non identifié vers 1465-1470	Guillaume Piqueau	Jean Fouquet, <i>Heures Raguier (?)</i> – Robertet, New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?) Jean Fouquet, <i>Des cas des nobles hommes et femmes</i> (Boccace), Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Cod. Gall. 6, f. 2v, vers 1459-1460

Paris, BnF, N.a.l. 3200	<i>Livre d'heures</i> Heures à l'usage de Troyes Commanditaire non identifié vers 1465-1470	Guillaume Piqueau Enlumineur au style savoyard ? Enlumineur de la mouvance de Jean Colombe ?	Jean Fouquet, <i>Heures d'Étienne Chevalier</i> , 1452-1455 Maître du Boccace de Munich, <i>Livre d'heures à l'usage de Paris</i> , New Haven, Yale University, Beinecke Library, Ms 662
San Marino, Huntington Library, HM 1143	<i>Livre d'heures (Heures d'Olivier Coëtivy ?)</i> Heures à l'usage de Rome Membre de la famille Coëtivy (?) ; Olivier Coëtivy (?) vers 1465-1470	Guillaume Piqueau (f 14v, 16, 17v, 18v, 26, 32, 35, 49, 58, 61, 64v, 67v, 71, 104, 135v, 136v, 143v, 144v, 155v, 187 et 195) Maître de Jeanne de France	Jean Fouquet, <i>Heures d'Étienne Chevalier</i> , 1452-1455 et <i>Heures Ragulier (?)</i> – Robertet, New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?) Reprises de mises en page de miniatures peintes dans des livres d'heures exécutés dans l'atelier fouquetien au cours des années 1470 (<i>Heures de Louis Malet de Graville</i> ; <i>Heures à la devise</i> 'Hale ce moine')
Collection privée	<i>Heures dites d'Éléonore de Habsbourg</i> Heures à l'usage de Rome Commanditaire non identifié vers 1465-1470	Guillaume Piqueau	Correspondances avec les <i>dites d'Éléonore de Habsbourg</i> et le <i>Livre d'heures à l'usage de Paris</i> (deux manuscrits suivants) Jean Fouquet, <i>Heures Ragulier (?)</i> – Robertet, New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?) et <i>Livre d'heures à l'usage d'Angers</i> , Paris, BnF, N.a.l. 3211, f. 241 Correspondances avec les <i>Heures Coëtivy (?)</i> et le <i>Livre d'heures à l'usage de Paris</i> (manuscrits précédent et suivant)

Collection privée	<i>Livre d'heures</i> Heures à l'usage de Paris Commanditaire non identifié vers 1465-1470	Guillaume Piqueau	Correspondances avec les <i>Heures Coëtivy (?)</i> et les <i>Heures dites d'Éléonore de Habsbourg</i> (deux manuscrits précédents)
Saint-Pétersbourg, Biblioteka Akademii nauk (Bibliothèque de l'Académie des sciences), Ms. 0.104	<i>Heures Brette</i> Heures à l'usage de Tours Membre de la famille Brette (Brethe) à Tours vers 1470-1475	Guillaume Piqueau Jean Colombe (f. 13) Ornemaniste : Main similaire à celle de la version <i>De senectute</i> (Cicéron, traduction française de Laurent de Premierfait) ; collection privée (Londres, Sotheby's, <i>Western Manuscripts and Miniatures</i> , 2 juillet 2013, lots 8 à 15) et des feuillets de <i>L'estrif de Fortune et de Vertu</i> (collection privée, <i>Ibid.</i> , lot 16)	Jean Fouquet, <i>Heures Ragulier (?)</i> – Robertet, New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?) Maître du Boccace de Munich, <i>Heures dites d'Anne de Beaujeu, dame de Baudricourt</i> , Paris, BnF, N.a.l. 3187, vers 1470-1475 (pour la partie tourangelles). Correspondances avec les <i>Heures dites d'Éléonore de Habsbourg</i> et les <i>Heures Coëtivy (?)</i> .
Paris, BnF, Latin 8408	<i>Epigrammatum Libellus</i> (Pierre-Paul Vieillot), Recueil de poésies Jean II, duc de Bourbon entre 1469 et 1488	Guillaume Piqueau	Jean Fouquet, <i>Heures Ragulier (?)</i> – Robertet, New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?) Jean Fouquet, <i>Des cas des nobles hommes et femmes</i> (Boccace), Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Cod. Gall. 6, f. 2v, vers 1459-1460

Genève, Bibliothèque de Genève (BGE), fr.189	<i>Tristan en prose</i> Roman en prose Commanditaire non identifié vers 1470-1475	Guillaume Piqueau	Jean Fouquet, <i>Histoire ancienne jusqu'à César et Faits des Romains</i> , feuillets conservés à Paris, Musée du Louvre, département des Arts graphiques Correspondances avec <i>L'Histoire et faits des neuf Preux et des neuf Preuses</i> (Sébastien Mamerot), Vienne, ÖNB, Cod.2577
Bloomington, Indiana University, Lilly Library, and Medieval Renaissance 29, vers 1475	<i>Livre d'heures</i> Heures à l'usage de Tours Commanditaire non identifié vers 1475	Guillaume Piqueau (f. 21, 45, 59v, 61v, 63, 72v, 79v, 87, 93, 105, 117, 143 et 209) Jean Bourdichon (f. 13) Maître des visages des sibylles (f. 29)	Reprises de miniatures peintes dans des livres d'heures exécutés dans l'atelier fouquetien dans les années 1470 (<i>Livre d'heures à l'usage de Paris</i> , New Haven, Beinecke Library, Yale University et <i>Livre d'heures à l'usage de Paris</i> , Paris, BnF, Latin 1417) Correspondances avec les <i>Heures Brette</i>
Collection privée	Trois feuillets de <i>L'estrif de fortune et de vertu</i> (Martin le Franc) Roman en prose vers 1475	Guillaume Piqueau	Jean Bourdichon, deux versions de <i>L'Estrif de Fortune et de Vertu</i> (Martin le Franc), Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, ms. Fr. Fv XV 6, vers 1475 et Londres, British Library, Add. 39658, vers 1475
Paris, BnF, Latin 8408	<i>Epigrammatum Libellus</i> (Pierre-Paul Vieillot), Recueil de poésies Jean II, duc de Bourbon entre 1469 et 1488	Guillaume Piqueau	Jean Fouquet, <i>Heures Raguier</i> (?) – <i>Robertet</i> , New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?)
New Haven, Yale University, Beinecke Library, Ms 425	<i>Missel</i> Missel en français Commanditaire non identifié	Guillaume Piqueau Le Maître des Heures de	Jean Fouquet, <i>Des cas des nobles hommes et femmes</i> (Boccace), Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Cod. Gall. 6, f. 2v, vers 1459-1460 Jean Fouquet, <i>Heures d'Etienne Chevalier</i> , 1452-1455

	vers 1475		Madrid (f. 195, 304 et 305v) Un enlumineur (de la mouvance de Jean Colombe ?) intervient et/ou enlumine les feuillets 108v, 215, 223, 245v, 247 et 261 Jean Colombe (f. 135v) Le Maître de l'Annonciation du missel de Yale (f. 264v)	Jean Fouquet, <i>Histoire ancienne jusqu'à César et Faits des Romains</i> , feuillets conservés à Paris, Musée du Louvre, département des Arts graphiques Jean Colombe, <i>La vie de Notre Seigneur</i> , Paris, BnF, Français 992, vers 1470 Fra Angelico, <i>Annonciation</i> du Prado et fresques du couvent de San Marco
Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 2577	<i>Histoire et faits des neuf Preux et des neuf Preuses</i> (Sébastien Mamerot) Encyclopédie de biographies historiques Louis de Laval, seigneur de Châtillon vers 1472 ?		Guillaume Piqueau (f. 2r-v, 10, 15v, 26, 31, 44v, 50v, 81, 112 et 200) Jean Colombe Un enlumineur (proche de Colombe ?) enlumine le feuillet 1	Jean Fouquet, Heures Raguier (?) – Robertet, New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?) Correspondances avec le <i>Jouvencel</i> de Genève, le <i>Missel</i> de Yale et les <i>Heures Brette</i>
Paris, BnF, Latin 920	<i>Heures de Louis de Laval</i> Heures à l'usage de Rome Louis de Laval, seigneur de Châtillon Une première campagne avant 1469 ? Une deuxième campagne vers 1475 ? Une troisième campagne dans les années 1480		Jean Colombe Guillaume Piqueau (f. 50, 300v, 302-306 (rectos), 308-312 (versos)). Le Maître des visages des Sibylles intervient aux feuillets 17-28 (versos, tête des sibylles), 19, 25, 26, 27, 28, 29, 39, 44, 44v, 50v, 104v, 113v, 147v, 253, 258,	Jean Fouquet, <i>Heures d'Étienne Chevalier</i> , 1452-1455 Correspondances avec les <i>Heures dites d'Éléonore de Habsbourg</i> et les <i>Heures de Christophe (?) de Champagne</i>

		266v, 285 (?), 287v, 296v, 316v (?) et 335. Jean Fouquet ou le Maître des visages des Sibylles au f. 51. Un enlumineur fouquettien intervient (?) sur les feuillets 18, 20 et 22. Un enlumineur (proche de Jean colombe et Guillaume Piqueau ?) au feuillet 307	
Genève, BGE, fr.187	<i>Jouvencel</i> (Jean de Bueil) Roman en prose Commanditaire non identifié vers 1475	Guillaume Piqueau	Maître de Jeanne de France, <i>Jouvencel</i> (Jean de Bueil), Paris, BnF, Français 24381, vers 1465-1470 et les versions de l'Escorial (manuscrit suivant) de Wolfenbüttel, Herzog-August Bibl., Cod. Guelf. 137, Blank)
El Escorial, del monasterio, S.II.16	<i>Jouvencel</i> (Jean de Bueil) Roman en prose Commanditaire non identifié vers 1475	Guillaume Piqueau	Wolfenbüttel, Herzog-August Bibl., Cod. Guelf. 137, Blank)
Paris, BnF, Français 10141	<i>Abrégé des chroniques de France</i> (Noël de Fribois) Livre historique Famille d'Espinay décennie 1480	Guillaume Piqueau	Jean Fouquet, <i>Grandes Chroniques de France</i> , Paris, BnF, Français 6465, vers 1455-1460
Tours, Bibliothèque municipale, Ms 2285	<i>Heures de Jehan Boudet</i> Heures à l'usage de Rome Jehan Boudet début des années 1480	Guillaume Piqueau	Jean Fouquet, <i>Heures Ragulier</i> (?) – <i>Robertet</i> , New-York, PML, Morgan 834, vers 1460-1465 ; terminées par Jean Colombe (vers 1465-1470 ?)
			Jean Fouquet, <i>Pietà</i> de Nouans-les-Fontaines

Épinal, Bibliothèque municipale, Ms. 100			Maître du Boccace de Munich, Jean Bourdichon et Maître éponyme des <i>Heures de François de Bourbon-Vendôme</i>, Paris, bibliothèque de l'Arsenal, Ms 417, vers 1475-1480 Correspondances avec les <i>Heures de Christophe (?) de Champagne</i> reprises de mises en page de miniatures peintes dans des livres d'heures exécutés dans l'atelier fouquetien au cours des années 1470 Correspondances avec les <i>Heures à l'usage de Tours</i> de Bloomington et les <i>Heures de Christophe (?) de Champagne</i> (manuscrit suivant) Correspondances avec les <i>Heures de Christophe (?) de Champagne</i> Jean Bourdichon, <i>Heures Katherine</i>, Getty Museum, Ms 6 et <i>Grandes Heures d'Anne de Bretagne</i>, Paris, BnF, Latin 9474 Correspondances avec les <i>Heures dites d'Éléonore de Habsbourg</i> ; les <i>Heures Coëtivy (?)</i> ; le <i>Missel de Yale</i> ; les <i>Heures de Louis de Laval</i> et les <i>Heures à l'usage de Bayeux d'Épinal</i>.
		Guillaume Piqueau	
	<i>Livre d'heures</i> Heures à l'usage de Bayeux Commanditaire non identifié début des années 1480		
Paris, BnF, Français 407	<i>Vita Christi</i> (Ludolphe de Saxe) Livre religieux Charlotte de Savoie daté 1482	Guillaume Piqueau	
Collection privée	<i>Heures de Christophe (?) de Champagne</i> Heures à l'usage d'Angers Membre de la famille de Champagne décennie 1480	Guillaume Piqueau	

Annexe 6 : Carte géographique du lieu d'exercice supposé des collaborateurs de Guillaume Piqueau



Tours : Maître de Jeanne de France ? (collaborateur dans les *Heures de Coëtivy* ?) ; le Maître des Heures de Madrid et le Maître de l'Annonciation de Yale (collaborateurs dans le *Missel* de Yale) ; Jean Bourdichon (collaborateur dans les *Heures à l'usage de Tours* de Bloomington) et le Maître des visages des Sibylles (collaborateur dans les *Heures à l'usage de Tours* de Bloomington et les *Heures de Louis de Laval*).

Bourges : Lieu d'activité de Jean Colombe (collaborateur, avec assistants, dans les *Heures Brette* ; le *Missel* de Yale ; *L'Histoire et faits des neuf Preux et des neuf Preuses* ; les *Heures de Louis de Laval* et la *Vita Christi*).

Annexe 7 : Carte géographique des commanditaires identifiés de Guillaume Piqueau et/ou de l'usage des livres d'heures dans lesquels il intervient.



Tours / Amboise / Blois : Quatre manuscrits (à Tours, les *Heures Brette* et *Heures à l'usage de Tours* de Bloomington ; un manuscrit blésien avec les *Heures de Jehan Boudet* et la *Vita Christi* pour Charlotte de Savoie à Amboise ?).

Bourges : Deux manuscrits (*Histoire et faits des neuf Preux et des neuf Preuses* et *Livre d'heures* de Louis de Laval)

Bretagne : Deux manuscrits (*Abrégé des chroniques de France* d'un membre de la famille d'Espinay et *Heures à l'usage de Bayeux*)

Troyes : Un manuscrit (*Heures à l'usage de Troyes*)

Moulins : Un manuscrit (*Epigrammatum Libellus* ; Jean II, duc de Bourbon).

Angers : *Heures de Christophe (?) de Champagne* à l'usage d'Angers

Annexe 8 : Compte de l'argenterie de la reine Charlotte de Savoie, Paris, BnF, Fr. 26098, pièce 1983-2, versement effectué en faveur de Guillaume Piqueau, « enlumineur demourant à Tours, pour avoir enluminé ledit livre et fait plusieurs lettres et paraffes, par marché fait, XII [livres] », daté janvier 1482

En pour avoir de longuement pour
 De l'abbat bédur libranx demourant a tour pour avoir fait escripte pouds capot dm
 l'abbat de vicia epi flenoy + l'abbat led l'abbat pouds et p'au marche fait
 De l'abbat piqueau enlumineur demourant a tour pour avoir enluminé led l'abbat et fait
 plusieurs lettres et paraffes par marche fait

Alm pour deux pouds de soultier a double senelle par lui faire a l'abbat par le commandement
 de l'abbat de vicia epi flenoy + l'abbat led l'abbat pouds et p'au marche fait
 De l'abbat piqueau enlumineur demourant a tour pour avoir enluminé led l'abbat et fait
 plusieurs lettres et paraffes par marche fait

Escurie
 De l'abbat de vicia epi flenoy + l'abbat led l'abbat pouds et p'au marche fait
 De l'abbat piqueau enlumineur demourant a tour pour avoir enluminé led l'abbat et fait
 plusieurs lettres et paraffes par marche fait

Commence chose
 De l'abbat de vicia epi flenoy + l'abbat led l'abbat pouds et p'au marche fait
 De l'abbat piqueau enlumineur demourant a tour pour avoir enluminé led l'abbat et fait
 plusieurs lettres et paraffes par marche fait

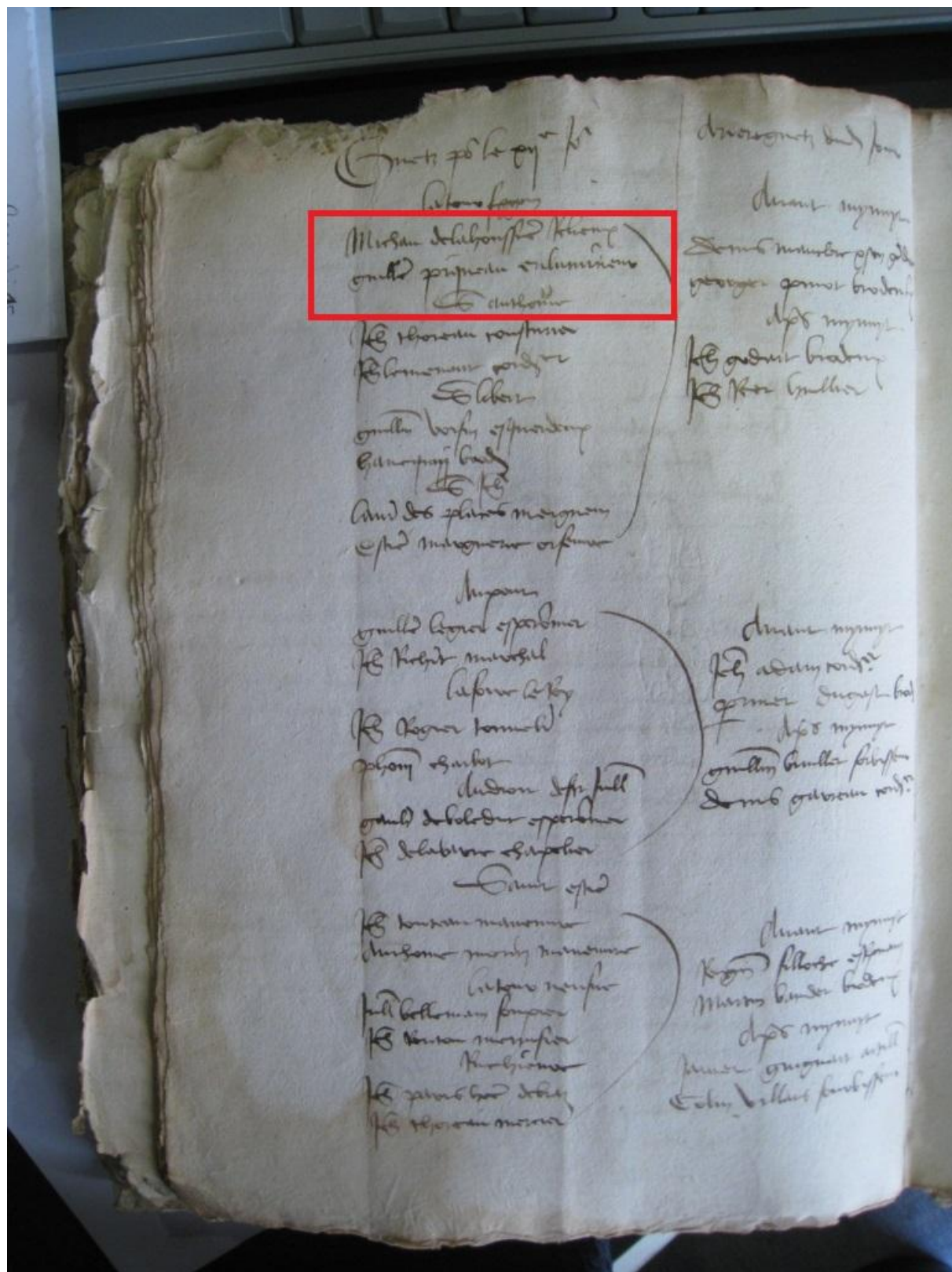
Dragues et medunes
 De l'abbat de vicia epi flenoy + l'abbat led l'abbat pouds et p'au marche fait
 De l'abbat piqueau enlumineur demourant a tour pour avoir enluminé led l'abbat et fait
 plusieurs lettres et paraffes par marche fait

Donnees et done
 De l'abbat de vicia epi flenoy + l'abbat led l'abbat pouds et p'au marche fait
 De l'abbat piqueau enlumineur demourant a tour pour avoir enluminé led l'abbat et fait
 plusieurs lettres et paraffes par marche fait

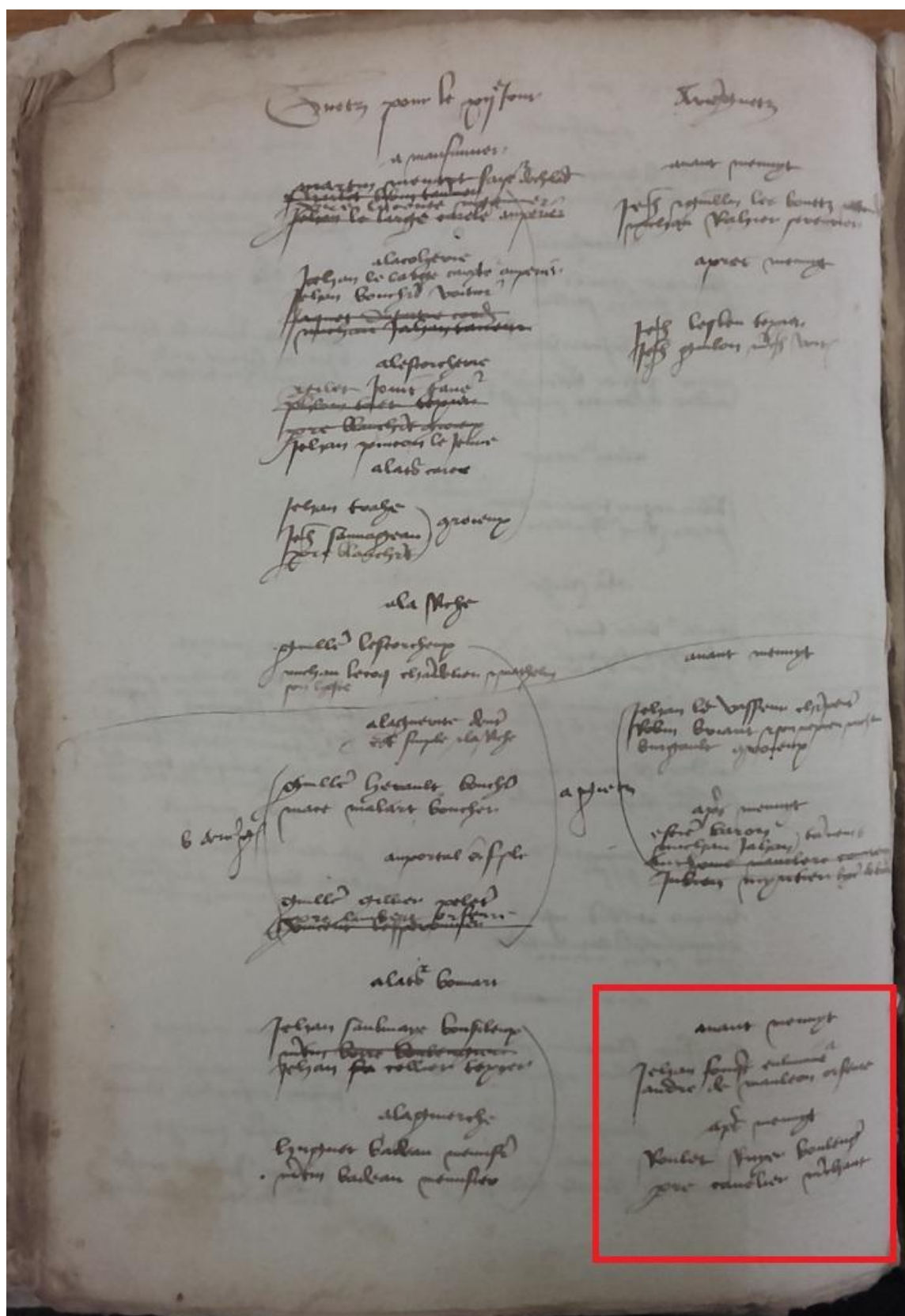
Comme l'abbat de vicia epi flenoy + l'abbat led l'abbat pouds et p'au marche fait
 De l'abbat piqueau enlumineur demourant a tour pour avoir enluminé led l'abbat et fait
 plusieurs lettres et paraffes par marche fait

Guillaume Piqueau

Annexe 9 : États du guet entre juillet 1461 et janvier 1465, Tours, Archives municipales, BB, R.11, f. 81v, « Guillaume Piqueau, enlumineur », astreint au guet dans la ville de Tours.



Annexe 10 : *États du guet entre juillet 1461 et janvier 1465*, Tours, Archives municipales, BB, R.11, f. 88v, « Jehan Fouquet, enlumineur », astreint au guet dans la ville de Tours.



Annexe 11 : *Procès-verbal de l'interrogatoire de l'enlumineur Jehan Gillemmer*, Paris, Centre Historique des Archives Nationales, J 950, n° 13-14, daté 1471¹

Du XXIIIe jour de janvier IIIc LXXI. Par nous Tristan l'Ermite, chevalier, prevost, et vers, appelle avec nous Pierre Cutor, nostre lieutenant, et Nicolas Guiert, nostre greffier, a esté parlé à Jehan Gillemmer, soy disant enlumineur, natif du pays du Mayne, et à présent demourant à Poitiers, prisonnier détenu es prisons du Roy, nostre sire, en ceste ville de Tours, pour ce qu'il est accusé d'avoir porté nouvelles et autres choses dont plus à plain est faicte mencion en certain procès-verbal, confessions de luy escriptes et signées de sa main, fait à rencontre de lui en la ville du Mans par maistre Guillaume Suffleau, conseiller du Roy et lieutenant sur le fait de la justice du dit seigneur ou dit païs du Maine ; lequel, après ce que l'avons fait jurer de dire vérité, nous a dit et confessé que ce qui est escript ou dit procès-verbal fait par le dit Suffleau et signé de son greffier, nommé Le Jarrier, qui par nous lui a esté leu au long, est vray ainsi qu'il est escript. Pareillement ses confessions, attachées au dit procès, par lui escriptes et signées, sont vrayes, et les a escriptes et signées de sa main ainsi qu'elles sont.

Interrogué qui lui a baillé certain brevet contenant mémoire signé en teste L., ouquel est escript ce qui sensuit : Mémoire de passer à Saint Martin de la Cosdre, près Saint-Jehan d'Angely en tirant vers Pauléon et de parler à mademoiselle du dit lieu de Saint-Martin, qui veult faire faire unes heures, et est ma dite damoiselle femme de Loys Baudet, maistre d'ostel de monseigneur de Guyenne. Et au dessoubz en deux lignes sont escriptes noms qui s'ensuivent : Simon Luillier, à Saint-Jehan ; Johannes Deméré ; Pontville, vicomte de Brollas ; messire Jehan Breton. Dit, en tant que touche la femme du dit Loys Baudet, que, trois moys et demi a ou environ, qu'il estoit au lieu de Latillé, distant de cinq lieues de Poitiers, logé chez François Lévesque, il arriva ou dit logeis ung nommé maistre Phillebert (ne scet son seurnon), qui se disoit serviteur de ladite damoiselle : et, pour ce que il qui parle lui dist qu'il esteit enlumineur et avoit de belles heures à vendre, le dit maistre Phillebert lui dist qu'il allast à Saint-Martin de la Cosdre, près Saint-Jehan d'Angely, ouquel lieu se trovoit la dite damoiselle, laquelle vouloit avoir unes heures ; et dist le dit Phillebert à il qui parle qu'il savoit bien qu'elle les achèteroit ou lui en ferait faire unes autres, et qu'elle en vouloit avoir unes du pris de XXVescuz ; mais dit qu'il n'alla point devers la dite damoiselle, et s'en retourna à Bordeaux et à Saint-Sever, pour parler à madame la princesse, qui l'avoit envoyé quérir au dit lieu de Latillé par ung Johannes Deméré, cy dessus nommé, pour ce que la dite dame avoit à besogner d'un es heures et autres choses de son mestier d'enlumineur.

Interrogué que signifient ces noms escripts dessoubz le dit brevet et qu'il y entend, dit que ce sont les noms des personnes à qui il avoit à besogner à Saint-Jehan d'Angely, et lesquels le dit Johannes lui avait nommez, afin de soy y adresser et savoir où ledit Johannes estoit logé au dit lieu de Saint-Jehan ; assavoir est qu'il se rendist chez le dit Simon Luillier, où souvent logeoit

¹ La transcription du texte est reprise de Jean-Luc Deuffic, *Le manuscrit médiéval ~ The Medieval Manuscript*, 23 janvier 1471 : *Interrogatoire de l'enlumineur Jehan Gillemmer*, mis en ligne le mercredi 18 novembre 2009, <<http://blog.pecia.fr/post/2009/11/19/23-janvier-1471-%3A-Interrogatoire-de-l-enlumineur-Jehan-Gillemmer>>

ledit Johannes, savoir s'il y estoit ; et à Pontville, estant à Saint-Sever avec monsieur de Guyenne, son maistre, ledit qui parle devoit parler, pour ce que ledit Johannes lui avoit dit qu'il lui avoit escript ung petit psaultier et qu'il falloit que il qui dépose lui enlumineast. Au dit messire Jehan Lebreton, le dit qui parle vouloit parler a lui par ce qu'il est escrivain, et lui dist le dit Johannes qu'il parlast à lui en passant, et que par adventure lui bailleroit il à besogner ou lui ensengneroit où il pourroit gaingner de son mestier d'enlumineur. Et autre intencion n'a eue ou dit brevet fors en la manière qu'il a deposé cy dessus. Interrogué à qui est le dit Johannes et qui il est, dit qu'il est escrivain du dit seigneur de Guyenne, et lui escript ung bréviaire en lettre rommaine ; le scet parce qu'il lui a veu besongner au dit lieu de Saint-Jehan d'Angely.

Interrogué sur ce qu'il nous a depuis dit que, quant il se partit de Saint-Sever, où estoit mondit seigneur de Guienne et madite dame la princesse, il s'en revint de-là à Bourdeaulx, et depuis retourna audit lieu de Saint-Sever, savoir qu'il y alloit faire ne s'il y porta ou rapporta aucunes lettres ou nouvelles : dit que non, mais se partit du dit lieu de Saint-Sever pour venir à Bourdeaulx faire relire unes heures qu'il avoit vendues au petit Anthoine, varlet de chambre de mon dit seigneur de Guienne, lesquelles il reporta au dit petit Anthoine, après ce qu'ilz furent reliées, au dit lieu de Saint-Sever ; duquel lieu il se partit pour ce que mondit seigneur de Guienne, estant là, s'en alloit à Hagemaulx ; et s'en vint le dit qui parle du dit Saint-Sever à Bourdeaulx pour s'en venir par deçà, et dit, sur ce interrogué, que s'est le chemin du dit Saint-Sever par Bourdeaulx à venir par deçà.

Interrogué, quant il fut venu par deçà, qu'il alloit faire en la ville du Mans et en l'ostel de monsr du Maine, ni s'il lui avoit apporté aucunes lettres ou nouvelles de par le dit seigneur de Guienne ou de aultres de par de là : dit que non, mais y alloit pour le veoir et lui demander ung peu d'argent qu'il lui doit de reste d'aucuns livres qu'il lui a enluminez autrefois cuidant en estre payé ou que, à l'occasion de sa dite debte et son service et qu'il est né de ladite ville, icellui seigneur, quant il aurait parlé à lui, lui fist ou feist fère aucun bien ou eust entretenement en sa maison pour soy vivre le temps avenir.

Interrogué qui lui a bailliez certain grant nombre de brevets esquelz es aucuns sont escriptes plusieurs oracions de saints et saintes, et es autres pour garisons de dens et de fièvres : dit qu'ilz et chascun d'eulx il a prins es lieux et passaiges où il est passé et où il les trouvoit, c'est assavoir les oracions es églises et autres lieux saints, et les brevets de médecins et garisons les a euz de plusieurs personnes ainsi qu'il alloit par le pays ; et lesquelles choses il a escriptes et mises en mémoire pour soy en aidier à guérir et tous autres qui l'en requerraient. Interrogué où il a prins ung brevet pour fere entreaymer les hommes et les femmes : dit que ung Navarrois demourant à Bourdeaulx lui bailla audit lieu de Bourdeaulx, et lui dist qu'il le feist mettre en escripte en parchemin vierge, et que par vertu d'icellui brevet il entreroit [en] grâce de femmes et hommes, et lui en pourrait venir ou temps avenir grant bien. Et est ce qu'il depose pour le présent.

Et le lendemain, au matin, fut par nous ledit Jehan Gillemer mis en question extraordinaire, où il a esté geheyné lié et estandu, et par nous interrogué sur ses confessions et autres pointz et articles dont avons esté advertiz ; mais n'a voullu déposer fors que en la manière que cy dessus et en ses autres confessions a deposé ; et nous a dit oultre, sur ce interrogué, qu'il

estoit allé devers monsr du Maine de gayeté de cuer et de sa voullenté, sans avoir charge de nully de lui porter aucunes lettres ou nouvelles, mais pour lui dire qu'il venoit de Guienne et avoit veu monsr de Guienne, son nepveu, qui estoit malade de fièvres, et l'avoit veu monter à cheval au lieu de Saint-Sever pour d'illec alier à Hagemaulx. Plus lui vouloit dire qu'il devoit enluminer unes heures pour madame la princesse, sa niepce, dont il avoit marchandé avi a elle. Oultre plus dit qu'il lui vouloit dire que monsr de Guienne faisait faire ung bréviaire à l'usage de Romme, et lui dire qu'il croyait que, s'il le demandoît à mon dit seigneur de Guienne, qu'il lui donnerait ; et dit que toutes ces choses et chascune d'icelles il vouloit dire au dit monsr du Maine pour avoir entrée avec lui en sa maison, aussi pour estre payé de ce qu'il lui devoit à cause de ses services de quoy il l'avoit servi le temps passé de son mestier d'enlumineur, que aussi qu'il lui pleust luy donner aucune chose pour l'entretienement de sa vie le temps advenir. Et au regard du brevet où il est contenu qu'il devoit passer par Saint-Jehan d'Angely pour parler à la femme du maistre d'ostel de monsr de Guienne et autres inscrips ou dit brevet, n'en a voullu deposer fors et en la manière que cy devant a deposé. Et a prins sur son ame que audit seigneur du Maine, à la femme du dit maistre d'ostel, ne à autres qui soient vivans, il n'avait charge de porter lettres ne dire aucune chose de bouche de par quelconques personnes qui soient vivans, mais est allé partout et fait de sa voullenté ce que dessus est escript Et quant aux autres brevetz, dont l'avons interrogué de rechief, dit qu'il les a euz de plusieurs personnes et en plusieurs lieux où il est passé, et les a ainsi enregistrez pour s'en cuidier aidier, mais dit sur son âme que jamais ne s'en aida. Et autre chose n'a voullu deposer fors que en la manière qu'il a devant deposé. Et est ce qu'il deposite.

Et, après qu'il a esté hors de ladite geheine, lui avons fait lire ses dites depositions au long, esquelles il a persévéré, et lui avons ceste présente fait signer, ainsi que les autres, comme cy appert.

Guillemer (seing autographe, avec paraphe.)

Le premier jour de février, l'an mil quatre cens soixante et onze, par nous Tristan l'Ermite, chevalier, prevost, et vers, fut de rechief interrogué Jehan Gillemer, enlumineur, sur le contenu en certains articles à nous baillez, atachez à ce présent interrogatoire ; sur lesquels articles et sur chascun d'iceulx il a tjusté interrogué en la manière que cy après s'ensuit.

Et premièrement, interrogué que signifient, pour quoy ne à quelle cause il portoit avec lui plusieurs petis brevetz escripts les ungs en latin et les autres en françois, et sont les ungs pour guérir de fièvres et les autres pour mal de dens, et où il les a prins : dit qu'il les a euz de plusieurs personnes dont il ne scet les noms et en plusieurs pais et lieux où il s'est trouvé, et n'a mémoire à présent où il les a prins, fors qu'il a mémoire que, trois ans a ou environ, lui estant à Crotelles, près Poitiers, ainsi qu'il passoit, se trouva à boire en une taverne où illec trouva ung homme incongneu, et, pour ce que le dit m qui parle avoit mal aux dens et s'en plaignoit, le dit homme incongneu lui dist que, s'il vouloit, il le guérirait bien, et de fait lui bailla ung brevet en parchemin, et lui dist qu'il le portast sur soy et qu'il l'en guériroit, et le lui pendit le dit incongneu au col atout ung fillet, et incontinent qu'il lui eut pendu fut guery ; et dit que, pour avoir ledit brevet, il lui donna II sols VI deniers tournois.

Interrogué se depuis il a point eu de mal aux dens : dit que oy, et a mis le dit brevet à son col ainsi que l'autre lui avoit mis, mais pourtant n'en est aucunement guery. Et dit, sur ce interrogué, que jamais ne l'essaia ne s'en voullut aidier depuis, fors comme dessus, parce qu'il vit qu'il ne lui servoit de riens. Et est ce qu'il deppose sur le premier article.

Interrogué sur le deuxiesme article, que signifient ne à quoy sont bons certains pseaulmes et oraisons, et une oraison qui est en la fin d'iceulx, où il y a plusieurs croix entrelacées et escriptes : dit que, trois ans a ou environ, lui estant en la ville de Paris, ung nommé Guillonet (autrement ne scet son nom ne congnoist) lui bailla les dites oraisons, et lui dist qu'elles estoient bonnes pour porter sur soy, et quiconques les dirait tous les jours devant le Cruxifix, il ne lui prendrait point de mal ; mais, sur ce interrogué, dit qu'il ne scet que signiment les dites croix ne à quoy servent les dites oraisons, fors pour prier Dieu et le servir en bonne intention.

Interrogué que signifient ne de quoy servent plusieurs jours des moys de l'an inscriptz au dessoubz et au bout des dites oraisons : dit que ce sont les jours desvoyez des douze moys de l'an, que lui mesmes a extraietz à Poitiers en l'église de Saint-Hilaire du dit lieu, et les print en ung livre estant à la librairie, escript en latin, et les lui translata en françois ung nommé Jehan Adveu, à présent decédé. Interrogué sur le troisieme article, que signifient ne à quoy est bon ung feullet de pappier où dedans est escript le nom de plusieurs villes de Guienne : dit que, pour ce qu'il a esté par plusieurs foiz ou dit pays de Guienne, ainsi qu'il alloit et venoit par ledit pays, il escripvoit les noms des lieux et villes où il avoit à besongner et à passer, afin qu'il ne peust faillir à aller droit son chemin ; et dit sur son ame que ledit brevet ne signifient autre chose ne n'a esté escript pour autre cause, et il y a deux ans passez qu'il est escript.

Interrogué sur le quatriesme, que signifient une paincture estant en ung autre feullet de pappier, qui est la mesure de la longueur de Jhesu Crist, aussi plusieurs croix et escriptures escriptes partie en latin et partie en françois, et de quoy il s'en servoit : dit que, quatre ou cinq ans a ou environ, lui estant en la ville de Brucelles, ung poursuivant qui, à son advis, estoit à l'empereur d'Almaigne, lui bailla le dit feullet de pappier, et lui dist que dedans estoit pourtraict la mesure de Jhesu Crist à prendre à seize foiz de longueur la dite pourtraicture. Et lui dist le dit poursuivant, qu'il ne croignoist ne ne scet le nom, que ce il avoit prins et apporté de Jherusalem d'une ordre de Cordeliers. Et lui dist plus le dit poursuivant que quiconques le porterait sur lui, jamais ne lui viendrait mal ; et à ceste [fin] le print le dit qui parle le temps advenir, mais que signifient les croix ne pareillement l'esciption en françois et en latin il ne scet, fors ainsi que dessus a depposé.

Interrogué sur le cinquiesme article, que signifient certains rondeaulx et escripture estans pourtraictz en ung autre feullet de pappier où il y a plusieurs croix, chiffres et escriptures : dit que, deux moys et demi a ou environ, lui estant au lieu de Bourdeaulx, ung homme du païs de Navarre, qu'il ne congnoist ne jamais n'avoit veu jusques à celle heure, lui bailla ledit feullet de pappier et lui dit qu'il le feist escrire et pourtraire pareil en parchemin vierge et qu'il le portast tousjours sur lui, et que, s'il le faisoit il serait amé de toutes personnes, feussent grans ou petiz, par où il passerait, et ne lui declaira autre chose. Et dit sur son ame qu'il ne scet que signifient les dites croix, chiffres ne escriptures, et n'en scet autrement que ainsi qu'il a cy dessus depposé.

Interrogué sur le sixiesme article, que signifffient plusieurs chiffres et caractaires estans en ung petit brevet de parchemin escripts pour aprendre à avoir l'amour d'une jeune femme : dit que ledit Navarrois les lui bailla au dit lieu de Bourdeaulx quant il lui bailla les rondeaulx dessus dits, et ne lui dist fors seullement qu'il feist le contenu de ce qui estoit escript ou dit brevet, et oultre qu'il le feist mectre en parchemin vierge ; mais dit sur la dampnacion de son ame que jamais ne s'en aida ne voullut aidier, ne bailla à autre pour soy en aidier ; et ne scet qui ferait le contenu ou dit brevet, s'il s'accomplirait et s'il sera vray, parce que jamais ne l'essaya, comme dit est, ne quelle puissance ne vertu il peut avoir.

Interrogué sur le septiesme article, que signifffient ne à quoy est bon ung petit brevet de parchemin, rompu en deux pièces, contenant remède d'apaisier deux hommes quant ilz se entreatent, qui lui a baillé ne où il l'a prins : dit que ung an a et plus, ung sien clerc, nommé Guillaume (autrement ne scet son nom), lui bailla le dit brevet à Poitiers, et lui dist qu'il estoit bon aquant deux hommes s'entrebatoient, et qu'il falloit prendre une pomme et escrire ce mot : Hadan, inscript oudit brevet, et l'escrire en ladite pomme, puis la gecter par terre entre les deux qui s'entreatent, et ilz se apaiseront ; mais dit sur son ame que oncques en sa vie il ne l'essaia ne ne le fist, ne ne le bailla pour essayer à personnes qui soient vivans, et en veult croire tous ceulx qui en sauraient parler.

Interrogué sur le huictiesme article, que signifffie ung autre brevet en parchemin de la largeur de demi doy, qui est escript en latin, et y a plusieurs croix : dit qu'il ne scet qui lui a baillé, à quoy il est bon, de quoy il sert, ne qu'il signifffie, fors qu'il lui semble qu'il est bon pour guérir des fièvres.

Interrogué sur le neufviesme article, que signifffie ung rollet de pappier où il y a escript plusieurs enseignemens pour savoir, quant on va dehors, s'on fera bien son voyage ou mal, ne comment il lui est possible de le savoir, en sçavant le nom de la première personne qu'on trouve à l'issue de la ville dont on se part : dit que, deux ans à et plus, lui estant à Poitiers, ung cordellier nommé frère Jean Boussin lui bailla le dit rollet, et lui dist que, quant il yroit dehors et à l'issue du lieu d'où il se partirait, qu'il prensist le nom du premier homme ou de la première femme qu'il trouverait ; puis après, qu'il regardast le dit brevet, et selon le contenu d'icellui qu'il saurait bien s'il ferait bon voyage ou non par les lettres qui dedans sont inscriptes ; mais dit sur son ame que jamais ne l'essaia ne bailla à autre pour l'essayer ; bien dit que autresfoiz a eu entendon de l'essayer, mais, quant il se partoitoit d'aucun lieu, ne lui ensouvenoit.

Interrogué sur le dixiesme article, pourquoy il escripvit en ung feullet de pappier et mectoit en mémoire de passer près Saint-Jehan d'Angeli, à Saint Martin de la Couldre, et de parler à la femme de Loys d'Aubeterre, maistre d'hostel de monsr de Guienne : dit que ainsi qu'il estoit au lieu de Latillé, près Poitiers, quatre moys a et plus, et s'en vouloit aller à Bourdeaulx, ung nommé maistre Phillebert, estant audit lieu de Latillé, lui dist que la femme dudit maistre d'ostel avoit à besongner d'un es heures du pris de xxv escuz, et que, s'il en avoit point de belles, qu'il les lui portast, et qu'il savoit bien qu'elle les achèterait ou lui en ferait faire unes autres du dit pris ; mais sur son ame dit qu'il n'y alla point, ne ne la veit oncques, ne jamais à elle il ne parla, ne pareillement aux autres inscriptz oudit rollet.

Interrogué qu'il avoit à besongner aux autres personnes et autres lieux inscrips ou dit rollet : dit qu'il n'y avoit que besongner, sinon leur demander s'ils avoient à besongner de lui de son mestier, parce que ledit messire Phillebert lui avoit dit, au dit lieu de Latillé, qu'il s'adressast à eulx; aussi avoit à besongner illecà ung nommé Jobannes, au dit lieu de Saint-Jehan, pour lui parler de certaines heures que faisoit ledit Joannes, lesquelles il qui deposé devoit enluminer, comme tout ce est escript plus à plain en ung autre procès par nous ja à lui fait ; et dit sur la dampnacion de son Ame que esdits lieux et personnes il n'avoit à besongner que ce que dessus a deposé ; et est ce que signifie ledit rollet et noms dedans inscriptz.

Interrogué sur le onziesme article, que signifient ne à quoy sont bonnes ne quelx vertus ont plusieurs oroisons inscrites en ung rolle de pappier bien long, où il y a plusieurs croix, et y est escript que toute personne qui portera la dite oroison ne mourra de mort subite ; aussi s'elle est gectée sur une personne qui aura le déable au corps, il en fera sortir ; pareillement, sur une femme qui sera mallade d'effant et ne le pourra avoir, lui fera sortir ; aussi toute personne qui les dira tous les jours aura vraye cognoissance de sa mort trois jours devant qu'il meure : dit que, trois ans a ou plus, lui estant en la ville de Lyon, et venoit de Lombardie, et s'en venoit à Poitiers, ung nommé Jehan Potier (autrement ne le cognoist ne ne scet son nom de quoy il sert) lut bailla lesdites oroisons, et lui dist qu'elles est oient bonnes pour porter avecques soy de paour de feu, d'eaues et autres malles adventures, et lui dist et declaira que, s'il les disoit tous les jours qu'il saurait bien sa mort trois jours avant qu'il morust, et en effect lui declaira les puissances et vertus des dites oroisons, ainsi qu' il est escript cy dessus ; mais dit sur son ame que jamais ne l'essaia ne fist essayer en aucune manière.

Interrogué que signifient cinq petiz brevets en parchemin qui sont atachez au bout des dites oroisons, quelx vertu ilz ont, à quoy ilz sont bons ne où il les a prins, et premièrement interrogué sur le premier d'iceulx : dit que en icellui est escript : *Lyessetel Dominum Sudaly Crucis Crucis Gelyn Agantabell Oyel*. Et dit que s'est pour guérir des dens. Que signifient les croix qui y sont ne que s'est à dire en françois les dits motz, il ne le scet pas et ne le saurait declairer. Et dit, sur ce interrogué, que les dits cinq brevetz il extrahit à Poitiers, trois ou quatre ans a ou environ, d'un livre appartenant à frère Jehan Boussin, cordellier, nommé cy devant ; et n'a sceu lire ne declairer qu'il y a escript en deux petites lignes qui sont escriptes ou dit brevet, au dessus du latin cy devant dit.

Interrogué sur le deuxiesme brevet, qu'il y a escript et qu'il signifie : dit qu'il ne saurait lire ce qui y est escript, mais scet bien qu'il signifie et à quoy il est bon, et dit que s'est pour savoir quans jours desvoyez il y a en ebascon moys ; dit qu'il ne le saurait congnoistre sur le dit brevet, ne ne scet quans jours il y doit avoir desvoyes en chascun moys, fors qu'il lui semble que en janvier y en a deux ; s'ilz sont en commencement, au milieu ou en la fin, il n'en scet riens.

Interrogué sur le troisesme brevet, où il est escript en françois : « Charles, au lundi, mercredi et vendredi ; Simon, au vendredi, assailliz ; André, au mercredi ou au jeudi ; Pierre, au lundi, mercredi ou jeudi, accordez ; Guillaume, au mercredi ; et, se le dit Guillaume vous assault, si vous deffendez ; Etienne, au jeudi ou au lundi, et vous accordez » ; que signifient les choses cy dessus escriptes : dit que, lui estant à Poitiers, trois ans a ou environ, où il besongnoit de son mestier d'enlumineur et avoit plusieurs grans serviteurs dont il ne se pouvoit aidier, à ung

jour entre autres se aparla avecques frère Jehan Boussin et lui dist qu'il avoit des serviteurs dont il ne se povoit aidier, comme dit est, et avoit doubte qu'ilz le vouldissent maller s'ilz lui disoient aucune chose ; et le dit Boussin lui dist qu'il avoit ung livre d'astrologie duquel il lui extrairoit ung brevet de ce qu'il devrait faire, et que selon les noms d'eulx il les conduiroit paisiblement, et aussi es autres jours, s'il leur demandoit riens, qu'ilz le pourroient maller. Et au regard de Charles, premier nommé, dit qu'il devoit parler à lui mercredi et vendredi pour bien besongner ; l'autre, nommé Simon, s'il lui demandoit riens au vendredi, il se povoit deffendre sans qu'il le peust maller ; André, au mercredi ou au jeudi pareillement ; Pierre, au lundi ou au mercredi ou jeudi, s'ilz avoient noise lui et ledit Pierre, ans dits jours ilz se accorderaient bien ; l'autre, nommé Guillaume, au mercredi parler à lui, et, se le dit Guillaume l'assailloit, qu'il se deffendeist ; l'autre, nommé Jehan, au vendredi, et, s'il l'assailloit, qu'il se deffendist ; l'autre, nommé Estienne, parler au jeudi ou au lundi, et que, s'ilz avoient noise, qu'ilz accorderaient.

Interrogué sur le quatriesme brevet, où il est escript au commencement : « Les bons voyages que je doit faire au signe de Virgo, en aoust ou en septembre », que signifie icellui brevet : dit que ce qui est escript oudit brevet signifie et par icellui povoit congnoistre les bons voyages qu'il devoit faire, tant en marchandise que autrement, en quelconque lieu qu'il deust aller, et, par les planectes escriptes oudit brevet, et selon icelles et le jour de son partement, s'il devoit avoir bien ou mal.

Interrogué sur le cinquiesme desdits brevets, où il est escript : « Ebrodus, unus Deus, miserere met; sur ung vollet gras, d'un poinsson, et qu'il se tourne devers souleil levant et picque chascune lectre, etvers, die Pater noster, Ave Maria » ; que signifie ne à quoy il sert : dit que s'est pour guérir des dans, et qu'il faut prendre ung vollet gras, et avec ung poinsson escrire dessus ces cinq motz dessus escriptz : Ebrodus, etvers, et sur chascun mot picquer ung couple poinsson, puis dire la Patenostre et l'Ave Maria ; et, incontinent ce fait, dit qu'il semblera à celui qui a le mal de la dent que les pointures qui seront faictes sur les dites cinq lectres lui redonderont sur le mal de la dent, et par ce moyen guérira. Interrogué comment il le scet : dit qu'il le scet parce qu'il, trois ans a ou environ, lui estant à Crotelles, près Poitiers, il lui fut essayé par ung passant son chemin, que jamais il n'avoit cogneu ne depuis ne le vit, et dit sur la dampnacion de son ame que depuis ne l'essaia ne ne feist essayer ; et dit, sur ce interrogué, que pareillement est pour guerison de dens où il y a au commencement : « In nomine Patris et Filii », ataché aus dits cinq brevets, et est l'oroison de sainte Apolline.

Interrogué que signifie ce qui est escript en ung brevet de pappier aussi ataché aus dits cinq brevets, où il y a escript : « Messire Girault Cressonnier, de Saint-Andrieu, demourant à l'oustau de monsr de Saint James » ; et en latin : « Resta prosa Prope est claritudinis, que est quarta dominica Adventus » ; dit que messire Girault s'est ung prebstre demourant à Bourdeaulx, à qui il avoit vendu ung petit messel, deux ans a ou environ, et, pour ce que en icellui messel restoit à mettre une prose où il y a « Prope est claritudinis, que est quarta dominica Adventus », il le mist en mémoire, afin qu'il n'oubliast de le mettre ou dit messel.

Interrogué sur le douziesme desdits articles, s'il a aucuns mauvaiz esperiz familiers ou a eu : dit que non ; s'il a fait aucunes invocacions de deables qui lui aient aprins la science de faire chiffres et carataires : dit que non ; combien de temps il y a qu'il a usé des dits brevets,

carataires, chiffres et de toutes les choses dessusdites, ne en quelx lieux ne à quelles personnes : dit par le serement qu'il a fait, et sur la dampnacion de son ame, que jamais de toutes et chascunes les choses dessus dites ne de chascune d'iceiles il ne usa ne ne s'en aida, ne feist fere par autres, fors en la manière et ainsi qu'il a deposé cy devant. Et est ce qu'il deppose.

